

**CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL DE SEINE ET MARNE
DE TENNIS DE TABLE - SAISON 2024 – 2025**

FEUILLE OBLIGATOIRE DE RENSEIGNEMENTS et D'ENGAGEMENT en CHAMPIONNAT

à remplir complètement et lisiblement afin d'éviter des erreurs pour le **13 septembre 2024** au plus tard à :

**Monsieur GUILLIOMET Alain, Responsable Départemental du Tennis de Table U.F.O.L.E.P.
36, rue Pasteur – VENEUX LES SABLONS - 77250 MORET LOING et ORVANNE
Tél fixe : 01.60.70.22.70. Tél portable : 06.71.86.04.86 – Mail : alain.guilliomet@orange.fr**

TITRE EXACT DU CLUB :

.....
Nom et adresse du correspondant
Tél : Horaire d'appel : Portable :
Email 1 : Email 2. Adresse Site.....
Adresse de la salle (en cas de salle privée, donner le nom exact) :
.....
TEL. de la salle : Nombre de tables :

Nombre d'équipes engagées en Championnats :

Equipes de 3 : X 10,00 € = €
 Nombre d'équipes pouvant accueillir en même temps :
Equipes de 4 : X 20,00 € = €
 Nombre d'équipes pouvant accueillir en même temps :

Pour les équipes Jeunes DATE LIMITE le 28 SEPTEMBRE 2024

Equipes **POUSSINS à MINIMES**, nés en 2010 et après – N. classés à 8) X 15,00 € = €
Equipes **CADETS et MINIMES** (nés de 2008 à 2011 - Clas. <13) X 15,00 € = €
TOTAL : €

DROITS D'ENGAGEMENT - RAPPEL :

Afin de simplifier le fonctionnement de la Trésorerie Départementale, vous ne réglerez qu'à réception de la facture émise par l'UFOLEP 77.

CACHET DU CLUB

DATE :

SIGNATURE

